



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/KP/CMP/2008/11
19 mars 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**CONFÉRENCE DES PARTIES AGISSANT COMME RÉUNION
DES PARTIES AU PROTOCOLE DE KYOTO**

**Rapport de la quatrième session de la Conférence des Parties
agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto,
tenue à Poznan du 1^{er} au 12 décembre 2008**

Première partie: Délibérations

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. OUVERTURE DE LA SESSION (Point 1 de l'ordre du jour).....	1 – 2	6
II. QUESTIONS D'ORGANISATION (Point 2 de l'ordre du jour)	3 – 15	6
A. Adoption de l'ordre du jour	3 – 4	6
B. Élection au Bureau de membres de remplacement	5 – 6	8
C. Organisation des travaux, y compris ceux de la session des organes subsidiaires.....	7 – 11	8
D. Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs.....	12	9
E. Participation	13 – 14	9
F. Documentation	15	9

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
III. RAPPORTS DES ORGANES SUBSIDIAIRES ET DÉCISIONS ET CONCLUSIONS QUI EN DÉCOULENT (Point 3 de l'ordre du jour)	16 – 21	9
A. Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique	16 – 18	9
B. Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre	19 – 21	10
IV. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DES NOUVEAUX ENGAGEMENTS DES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO (Point 4 de l'ordre du jour)	22 – 26	10
V. QUESTIONS RELATIVES AU MÉCANISME POUR UN DÉVELOPPEMENT PROPRE (Point 5 de l'ordre du jour)	27 – 34	11
VI. QUESTIONS RELATIVES À L'APPLICATION CONJOINTE (Point 6 de l'ordre du jour)	35 – 41	12
VII. RAPPORT DU COMITÉ DE CONTRÔLE DU RESPECT DES DISPOSITIONS (Point 7 de l'ordre du jour)	42 – 48	14
VIII. RAPPORT DU CONSEIL DU FONDS POUR L'ADAPTATION (Point 8 de l'ordre du jour)	49 – 55	14
IX. AMENDEMENT AU PROTOCOLE DE KYOTO INTÉRESSANT LA QUESTION DES PROCÉDURES ET MÉCANISMES RELATIFS AU RESPECT DES DISPOSITIONS (Point 9 de l'ordre du jour)	56 – 57	15
X. RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR DU RELEVÉ INTERNATIONAL DES TRANSACTIONS MIS EN PLACE AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO (Point 10 de l'ordre du jour)	58 – 72	16
XI. COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION: NOTIFICATION ET EXAMEN (Point 11 de l'ordre du jour)	73 – 74	17
XII. RAPPORT ANNUEL DE COMPILATION ET DE COMPTABILISATION POUR LES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE B DU PROTOCOLE DE KYOTO (Point 12 de l'ordre du jour)	75 – 81	18

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
XIII. DEUXIÈME EXAMEN DU PROTOCOLE DE KYOTO EN APPLICATION DE SON ARTICLE 9 (Point 13 de l'ordre du jour).....	82 – 88	18
XIV. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO (Point 14 de l'ordre du jour).....	89 – 90	19
XV. QUESTIONS RELATIVES AU PARAGRAPHE 14 DE L'ARTICLE 3 DU PROTOCOLE DE KYOTO (Point 15 de l'ordre du jour).....	91 – 92	20
XVI. QUESTIONS RELATIVES AU PARAGRAPHE 3 DE L'ARTICLE 2 DU PROTOCOLE DE KYOTO (Point 16 de l'ordre du jour).....	93 – 94	20
XVII. QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET INSTITUTIONNELLES (Point 17 de l'ordre du jour).....	95 – 96	20
États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2006-2007 Exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009	95 – 96	20
XVIII. AUTRES QUESTIONS RENVOYÉES PAR LES ORGANES SUBSIDIAIRES À LA CONFÉRENCE DES PARTIES AGISSANT COMME RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE KYOTO (Point 18 de l'ordre du jour).....	97	21
XIX. RÉUNION DE HAUT NIVEAU (Point 19 de l'ordre du jour).....	98 – 101	21
A. Déclarations des chefs d'État ou de gouvernement	99	21
B. Déclarations de hauts responsables de l'Organisation des Nations Unies	100	21
C. Déclarations de hauts responsables politiques, de ministres et autres chefs de délégation.....	101	21
XX. DÉCLARATIONS DES ORGANISATIONS ADMISES EN QUALITÉ D'OBSERVATEURS (Point 20 de l'ordre du jour).....	102	21
XXI. QUESTIONS DIVERSES (Point 21 de l'ordre du jour).....	103	22

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
XXII. CLÔTURE DE LA SESSION (Point 22 de l'ordre du jour)	104 – 107	22
A. Adoption du rapport de la quatrième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto	104	22
B. Remerciements au pays hôte	105	22
C. Clôture de la session.....	106 – 107	22

Annexes

I. Parties à la Convention, États dotés du statut d'observateur et organismes des Nations Unies qui ont participé à la quatrième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto		24
II. Liste des représentants qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 8 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties et du point 19 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto		27
III. Liste des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 8 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties et du point 19 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto		33
IV. Calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention, pour la période 2009-2013.....		34
V. Documents dont la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto était saisie à sa quatrième session		35

**Deuxième partie: Mesures prises par la Conférence des Parties
agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto
à sa quatrième session**

*Pour plus de commodité, la deuxième partie du présent rapport est publiée sous la forme
de deux additifs (FCCC/KP/CMP/2008/11/Add.1 et Add.2)*

**Décisions adoptées par la Conférence des Parties agissant
comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto**

FCCC/KP/CMP/2008/11/Add.1

Décision

- 1/CMP.4 Fonds pour l'adaptation
- 2/CMP.4 Nouvelles directives concernant le mécanisme pour un développement propre
- 3/CMP.4 Avancement des travaux du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto
- 4/CMP.4 Comité de contrôle du respect des dispositions
- 5/CMP.4 Directives concernant l'application de l'article 6 du Protocole de Kyoto
- 6/CMP.4 Renforcement des capacités dans les pays en développement au titre du Protocole de Kyoto
- 7/CMP.4 Privilèges et immunités à accorder aux personnes siégeant dans les organes constitués au titre du Protocole de Kyoto
- 8/CMP.4 Questions administratives, financières et institutionnelles

Résolution

- 1/CMP.4 Expression de gratitude au Gouvernement polonais et aux habitants de la ville de Poznan

FCCC/KP/CMP/2008/11/Add.2

Texte de la décision 1/CMP.4 (Fonds pour l'adaptation)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La quatrième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP), convoquée en application du paragraphe 6 de l'article 13 du Protocole de Kyoto, a été ouverte dans les locaux de la Foire internationale de Poznan (Pologne) le 1^{er} décembre 2008 par M. Maciej Nowicki, Ministre de l'environnement de la Pologne, qui présidait cette session¹.
2. À la même séance, le Président a déclaré que, pour tirer le meilleur parti possible du temps disponible, les déclarations générales faites à l'ouverture de la quatorzième session de la Conférence des Parties fourniraient également des orientations pour les travaux de la CMP.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. Pour l'examen de cette question à sa 1^{re} séance², le 1^{er} décembre, la CMP était saisie du document FCCC/KP/CMP/2008/1 contenant l'ordre du jour provisoire annoté. L'ordre du jour provisoire avait été établi en accord avec le Président de la troisième session de la CMP, en tenant compte des vues exprimées par les Parties à la vingt-huitième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et par les membres du Bureau de la Conférence des Parties.
4. Sur proposition du Président, la CMP a adopté l'ordre du jour suivant:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Élection au Bureau de membres de remplacement;
 - c) Organisation des travaux, y compris ceux de la session des organes subsidiaires;
 - d) Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs.
 3. Rapports des organes subsidiaires et décisions et conclusions qui en découlent:
 - a) Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique;
 - b) Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre.

¹ La CMP a tenu sa quatrième session parallèlement à la quatorzième session de la Conférence des Parties à la Convention, dont les délibérations font l'objet d'un rapport distinct. Les déclarations et l'allocution de bienvenue prononcées à l'ouverture de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques sont évoquées dans le rapport de la Conférence des Parties à la Convention. Un compte rendu des séances communes tenues dans le cadre de la réunion de haut niveau figure dans les deux rapports.

² Les séances de la CMP mentionnées dans le présent rapport sont des séances plénières.

4. Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto.
5. Questions relatives au mécanisme pour un développement propre.
6. Questions relatives à l'application conjointe.
7. Rapport du Comité de contrôle du respect des dispositions.
8. Rapport du Conseil du Fonds pour l'adaptation.
9. Amendement au Protocole de Kyoto intéressant la question des procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions.
10. Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto.
11. Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention: notification et examen.
12. Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B du Protocole de Kyoto.
13. Deuxième examen du Protocole de Kyoto en application de son article 9.
14. Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto.
15. Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto.
16. Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto.
17. Questions administratives, financières et institutionnelles:
 - a) États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2006-2007;
 - b) Exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009.
18. Autres questions renvoyées par les organes subsidiaires à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto.
19. Réunion de haut niveau.
20. Déclarations des organisations admises en qualité d'observateur.
21. Questions diverses.
22. Conclusion des travaux de la session:
 - a) Adoption du rapport de la quatrième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto;
 - b) Clôture de la session.

B. Élection au Bureau de membres de remplacement

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

5. À la 1^{re} séance, le 1^{er} décembre, le Président a rappelé que, comme prévu dans le Protocole de Kyoto, tout membre du Bureau de la Conférence des Parties représentant une Partie à la Convention qui, à ce moment-là, n'est pas partie au Protocole est remplacé par un nouveau membre élu par les Parties au Protocole et parmi celles-ci. Les élections au Bureau de la quatorzième session de la Conférence des Parties n'étant pas encore terminées, cette question serait examinée à une séance ultérieure.
6. À sa 7^e séance, le 12 décembre, la Conférence des Parties a élu les membres du Bureau de sa quatorzième session. Il n'a pas été nécessaire de choisir des membres de remplacement et la CMP n'a pas examiné ce point.

C. Organisation des travaux, y compris ceux de la session des organes subsidiaires

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

7. En présentant cette question à la 1^{re} séance, le 1^{er} décembre, le Président a appelé l'attention de la CMP sur les annotations à l'ordre du jour provisoire publié sous la cote FCCC/KP/CMP/2008/1. Il a fait observer que les organes subsidiaires allaient se réunir dans le but d'élaborer, avant la fin de leur session le 10 décembre, des projets de décision et de conclusions qui seraient soumis à la CMP.
8. Sur proposition du Président, la CMP a décidé de renvoyer aux organes subsidiaires, pour examen et présentation de projets de décision ou de conclusions, les questions suivantes:

Organe subsidiaire de mise en œuvre

- | | |
|-------------|--|
| Point 9 | Amendement au Protocole de Kyoto intéressant la question des procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions |
| Point 10 | Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto |
| Point 11 | Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention: notification et examen |
| Point 12 | Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B du Protocole de Kyoto |
| Point 14 | Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto |
| Point 15 | Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto |
| Point 17 a) | États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2006-2007 |
| Point 17 b) | Exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009 |

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

- | | |
|----------|---|
| Point 16 | Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto. |
|----------|---|

9. En ce qui concerne le point 4 de l'ordre du jour intitulé «Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto», le Président a proposé que la CMP prie le Président du Groupe de travail spécial, M. Harald Dovland (Norvège),

de tenir des consultations informelles avec les délégations au sujet des mesures que la CMP devait prendre, et notamment de l'adoption d'une décision, et de lui rendre compte des résultats de ces consultations le 11 décembre 2008 au plus tard.

10. Le Président a proposé également que la CMP élise les nouveaux président et vice-président du Groupe de travail spécial à sa dernière séance plénière le 12 décembre, ce qui permettrait au Président en exercice de rendre compte des travaux du Groupe de travail spécial au début de la réunion de haut niveau, le 11 décembre.

11. La CMP est convenue de poursuivre ses travaux sur la base des propositions faites par le Président.

D. Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs

(Point 2 d) de l'ordre du jour)

12. À la 9^e séance, le 12 décembre, le Président a rappelé que la CMP, à sa première session, avait adopté la décision 36/CMP.1, selon laquelle les pouvoirs des Parties au Protocole de Kyoto seraient valables pour la participation de leurs représentants aux sessions de la Conférence des Parties et de la CMP, et que, selon la pratique établie, le Bureau de la Conférence des Parties présenterait, pour approbation, un seul rapport sur la vérification des pouvoirs à la Conférence des Parties et à la CMP. Lors de la même séance, la CMP a approuvé les pouvoirs des Parties participant à la session³.

E. Participation

13. La quatrième session de la CMP et les sessions parallèles des organes subsidiaires ont rassemblé les représentants de 181 Parties au Protocole de Kyoto ainsi que d'États dotés du statut d'observateur, d'organes et de programmes des Nations Unies, de secrétariats de conventions, d'institutions spécialisées et d'organisations apparentées du système des Nations Unies (pour la liste complète, voir l'annexe I).

14. Conformément à la décision 36/CMP.1, la décision de la Conférence des Parties concernant la participation d'organisations en tant qu'observateur s'applique également à la CMP (pour la liste des organisations concernées, voir le document FCCC/CP/2008/INF.1 (Part. I et Part. II)).

F. Documentation

15. Les documents dont la CMP a été saisie à sa quatrième session figurent à l'annexe V.

III. Rapports des organes subsidiaires et décisions et conclusions qui en découlent

(Point 3 de l'ordre du jour)

A. Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

16. La CMP était saisie du rapport de la vingt-huitième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), tenue à Bonn (Allemagne) du 4 au 13 juin 2008⁴.

³ FCCC/CP/2008/4-FCCC/KP/CMP/2008/8.

⁴ FCCC/SBSTA/2008/6.

17. À la 9^e séance, le 12 décembre, la Présidente du SBSTA, M^{me} Helen Plume (Nouvelle-Zélande), a présenté le projet de rapport de la vingt-neuvième session du SBSTA⁵ et les résultats intéressant la CMP. Elle a fait savoir que le SBSTA n'était pas en mesure de recommander des décisions ou des conclusions sur les questions que la CMP lui avait renvoyées. Elle a aussi indiqué qu'à sa vingt-neuvième session le SBSTA avait élu M. A. H. M. Rezaul Kabir (Bangladesh) Vice-Président et M. Purushottam Ghimire (Népal) Rapporteur.

18. À la même séance, la CMP, agissant sur proposition du Président, a pris note des rapports.

B. Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

(Point 3 b) de l'ordre du jour

19. La CMP était saisie du rapport de la vingt-huitième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI), tenue à Bonn du 4 au 13 juin 2008⁶.

20. À la 9^e séance, le 12 décembre, le Président du SBI, M. Bagher Asadi (République islamique d'Iran), a présenté le projet de rapport de la vingt-neuvième session du SBI⁷ et les résultats intéressant la CMP. À ses vingt-huitième et vingt-neuvième sessions, le SBI avait recommandé à la CMP d'adopter trois projets de décision.

21. À la même séance, la CMP, agissant sur proposition du Président, a pris note de ces rapports.

IV. Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto

(Point 4 de l'ordre du jour)

22. À la 2^e séance, le 11 décembre, le Président a invité le Président du Groupe de travail spécial à rendre compte des progrès réalisés par celui-ci durant l'année écoulée.

23. Le Président du Groupe de travail spécial a fait savoir que le groupe s'était réuni à quatre reprises en 2008 pour tenir ses cinquième et sixième sessions, et il a présenté les rapports de ces sessions. Il a informé les Parties que, à la reprise de sa quatrième session tenue à Bali en décembre 2007, le Groupe de travail spécial était convenu de communiquer à la CMP, à sa cinquième session, les résultats des travaux entrepris en vue d'étudier les engagements, pour les périodes ultérieures, des Parties visées à l'annexe I de la Convention (Parties visées à l'annexe I) comme suite au paragraphe 9 de l'article 3 du Protocole de Kyoto. Il a indiqué que le groupe avait rassemblé un vaste ensemble de questions, d'éléments et d'options dans le cadre de ses travaux sur les échanges de droits d'émission et les mécanismes fondés sur des projets ainsi que sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie. Il a aussi appelé l'attention sur les discussions positives consacrées à l'examen des informations sur les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles, y compris les retombées, des outils, politiques, mesures et méthodes à la disposition des Parties visées à l'annexe I.

24. Le Président du Groupe de travail spécial a signalé que le groupe avait nettement progressé en concevant un ambitieux programme de travail pour s'acquitter efficacement de son mandat d'ici à la fin de 2009. Il a fait état d'une demande tendant à établir deux notes, l'une sur les éléments éventuels

⁵ FCCC/SBSTA/2008/L.14.

⁶ FCCC/SBI/2008/8 et Add.1.

⁷ FCCC/SBI/2008/L.15.

d'amendements au Protocole de Kyoto comme suite au paragraphe 9 de son article 3, l'autre sur les éléments éventuels d'un texte relatif aux questions découlant de l'exécution du programme de travail du groupe. Il a indiqué que l'élaboration de ces notes constituerait une partie essentielle des travaux du groupe en 2009.

25. À la 9^e séance, le 12 décembre, le Président a fait savoir que les consultations du Président du Groupe de travail spécial (voir ci-dessus le paragraphe 9) avaient permis d'aboutir à un projet de décision⁸ à transmettre à la CMP pour examen. Sur proposition du Président, la CMP a adopté la décision 3/CMP.4 intitulée «Avancement des travaux du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto» (FCCC/KP/CMP/2008/11/Add.1). Le Président a aussi remercié les Parties pour les progrès réalisés jusque-là et leur a présenté tous ses vœux de succès pour qu'elles parviennent à un résultat ambitieux au cours de l'année à venir.

26. À la 1^{re} séance, le 1^{er} décembre, le Président avait proposé que la CMP élise les nouveaux président et vice-président du Groupe de travail spécial à sa séance plénière de clôture (voir ci-dessus le paragraphe 10). À la 9^e séance, le 12 décembre, le Président a informé la CMP que M^{me} Karen Nicole Smith (Barbade) avait engagé des consultations avec les groupes régionaux au sujet de l'élection des membres du Bureau du Groupe de travail spécial. À la même séance, il a signalé que ces consultations n'avaient pas abouti. Conformément au paragraphe 2 de l'article 22 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, les membres actuels du Bureau du groupe – à savoir M. Dovland en qualité de Président, M. Mama Konate (Mali) en qualité de Vice-Président et M. Chan-Woo Kim (République de Corée) en qualité de Rapporteur – continueront d'assumer ces fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus à la prochaine session ordinaire du Groupe de travail spécial.

V. Questions relatives au mécanisme pour un développement propre

(Point 5 de l'ordre du jour)

27. À sa 2^e séance, le 3 décembre, la CMP était saisie des documents FCCC/KP/CMP/2008/4 et FCCC/KP/AWG/2008/3.

28. Dans son introduction, le Président a rappelé que le mécanisme pour un développement propre (MDP) était un mécanisme inédit de collaboration mondiale qui visait à atténuer les changements climatiques tout en aidant les pays d'accueil à parvenir à un développement durable grâce à des projets entrepris au titre du MDP.

29. À l'invitation du Président, le Président du Conseil exécutif du MDP, M. Rajesh Kumar Sethi, a donné un aperçu du rapport annuel du Conseil à la CMP⁹, rapport qui couvre les activités réalisées pendant la période du 20 octobre 2007 au 24 octobre 2008 et contient un certain nombre de recommandations relatives aux décisions que la CMP doit adopter à sa quatrième session, y compris des recommandations faisant suite aux demandes formulées par la CMP à sa troisième session.

30. Après la présentation du rapport par le Président du Conseil exécutif, des déclarations ont été faites par les représentants de 14 Parties, dont un représentant parlant au nom du Groupe africain. Des déclarations ont également été faites par des représentants de trois catégories d'organisations non gouvernementales: les organisations des peuples autochtones; les organisations du monde des affaires et

⁸ FCCC/KP/CMP/2008/L.5.

⁹ FCCC/KP/CMP/2008/4.

des milieux professionnels; et les associations de défense de l'environnement. Un représentant d'une institution spécialisée a également fait une déclaration.

31. Le Président a déclaré que, pour prendre acte du travail accompli par le Conseil exécutif et guider ses travaux futurs, il conviendrait que la CMP, à sa quatrième session, adopte une décision sur ce point de l'ordre du jour. Sur sa proposition, la CMP a décidé de constituer un groupe de contact sur ce point de l'ordre du jour, coprésidé par M^{me} Christiana Figueres (Costa Rica) et M. Georg Børsting (Norvège). Le groupe de contact étudierait les aspects opérationnels du MDP sur la base du rapport du Conseil exécutif du MDP, ainsi que les moyens de favoriser une répartition régionale équitable des projets entrepris au titre du MDP. Le Président a prié les coprésidents de travailler en étroite collaboration avec les coprésidents du groupe de contact chargé de l'examen du point 13 de l'ordre du jour de la CMP afin d'éviter les doubles emplois (voir ci-dessous le paragraphe 86).

32. Le Président a rappelé aux Parties que la CMP aurait à élire à la session en cours plusieurs membres et membres suppléants du Conseil exécutif. M^{me} Smith poursuivrait des consultations sur la question. Le Président a également rappelé aux Parties que les candidatures devraient être soumises par écrit par les mandants qui ne l'avaient pas encore fait.

33. À la 9^e séance, le 12 décembre, le Président a indiqué que le groupe de contact avait rédigé un projet de décision. À la même séance, sur une proposition du Président¹⁰, la CMP a adopté la décision 2/CMP.4 intitulée «Nouvelles directives concernant le mécanisme pour un développement propre» (FCCC/KP/CMP/2008/11/Add.1).

34. À la même séance, le Président a rendu compte des résultats des consultations menées par M^{me} Smith au sujet de l'élection des membres du Conseil exécutif du MDP. La CMP, agissant sur proposition du Président, a élu les membres et membres suppléants suivants:

Membres	Suppléants	
M. Kamel Djemouai	M. Samuel Adejuwon	Afrique
M. Shafqat Kakakhel	M. Rajesh Kumar Sethi	Asie
M. Hugh Sealy	M. José Domingos Miquez	Amérique latine et Caraïbes
M. Martin Hession	M. Thomas Berheim	Europe occidentale et autres États
M. Peer Stiansen	M. Akihiro Kuroki	Parties visées à l'annexe I
	M. Noah Idechong (remplaçant)	Petits États insulaires en développement

VI. Questions relatives à l'application conjointe

(Point 6 de l'ordre du jour)

35. À sa 2^e séance, le 3 décembre, la CMP était saisie des documents FCCC/KP/CMP/2008/3 et FCCC/KP/AWG/2008/3.

¹⁰ FCCC/KP/CMP/2008/L.6.

36. Le Président a rappelé que l'application conjointe offrait aux Parties visées à l'annexe I qui avaient pris un engagement inscrit à l'annexe B du Protocole de Kyoto la possibilité d'acquérir des unités de réduction des émissions par des projets, accueillis par toute autre Partie ayant le même statut, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou à renforcer les absorptions par les puits.

37. À l'invitation du Président, le Président du Comité de supervision de l'application conjointe, M. Børsting, a donné un aperçu du rapport du Comité de supervision à la CMP¹¹, rapport qui couvre les activités menées du 20 octobre 2007 au 12 septembre 2008. Il a appelé l'attention sur les tâches et les réalisations du Comité au cours de l'année écoulée et sur les défis futurs.

38. La parole a ensuite été donnée au secrétariat qui a informé les Parties de la situation en ce qui concerne les projets d'application conjointe relevant de la filière 1, laquelle n'était pas du ressort du Comité de supervision. Un représentant d'une Partie a fait une déclaration.

39. Le Président a déclaré que, pour prendre acte des travaux accomplis et indiquer dans quel sens poursuivre l'action engagée, il conviendrait que la CMP adopte une décision sur ce point de l'ordre du jour. Sur sa proposition, la CMP a décidé de constituer un groupe de contact sur ce point, coprésidé par M. William Kojo Agyemang-Bonsu (Ghana) et M. Pedro Martins Barata (Portugal). Le Président a également rappelé aux Parties que la CMP aurait à élire à la session en cours plusieurs membres et membres suppléants du Comité de supervision. M^{me} Smith engagerait des consultations sur la question. Le Président a rappelé aux Parties que les candidatures devraient être soumises par écrit par les mandants qui ne l'avaient pas encore fait.

40. À la 9^e séance, le 12 décembre, le Président a fait savoir que le groupe de contact avait rédigé un projet de décision. À la même séance, la CMP, agissant sur proposition du Président¹², a adopté la décision 5/CMP.4 intitulée «Directives concernant l'application de l'article 6 du Protocole de Kyoto» (FCCC/KP/CMP/2008/11/Add.1).

41. À la même séance, le Président a annoncé le résultat des consultations engagées par M^{me} Smith au sujet des élections au Comité de supervision. Sur proposition du Président, la CMP a élu les membres et membres suppléants suivants:

Membres	Suppléants	
M. Hiroki Kudo	M. Anton Beck	Parties visées à l'annexe I
M. Benoît Legeut		Parties visées à l'annexe I
M. Georgiy Geletukha	M. Yoncho Georgiev Pelovski	Parties visées à l'annexe I en transition
M. Vlad Trusca	M ^{me} Irina Voitekhovitch	Parties visées à l'annexe I en transition
M ^{me} Fatou Ngeye Gaye	M. Longo Mbenza	Parties non visées à l'annexe I

¹¹ FCCC/KP/CMP/2008/3 (Part I et Part II).

¹² FCCC/KP/CMP/2008/L.4.

VII. Rapport du Comité de contrôle du respect des dispositions

(Point 7 de l'ordre du jour)

42. À sa 3^e séance, le 4 décembre, la CMP était saisie du document FCCC/KP/CMP/2008/5, contenant le troisième rapport annuel du Comité de contrôle du respect des dispositions, rapport qui fournit des informations sur les activités réalisées par le Comité au cours de sa troisième année d'existence, du 8 septembre 2007 au 9 octobre 2008.
43. Le Président a rappelé que la CMP avait, à sa première session, adopté la décision 27/CMP.1 et son annexe dans laquelle figuraient les procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions du Protocole de Kyoto. En vertu de l'alinéa *a* du paragraphe 2 de la section III de ces procédures et mécanismes, la plénière du Comité de contrôle du respect des dispositions devait rendre compte des activités du Comité à chaque session ordinaire de la CMP.
44. À l'invitation du Président, le coprésident du Comité de contrôle du respect des dispositions et président de sa chambre de l'exécution, M. Sebastian Oberthür, a présenté le troisième rapport annuel du Comité. Après la présentation du rapport, des déclarations ont été faites par des représentants de deux Parties.
45. Le Président a déclaré que la CMP devrait prendre une décision sur ce point de l'ordre du jour. Sur sa proposition, la CMP a décidé de constituer un groupe de contact sur ce point, coprésidé par M. Eric Mugurusi (République-Unie de Tanzanie) et M. Jürgen Lefevere (Communauté européenne).
46. Le Président a rappelé aux Parties que la CMP aurait à élire à la session en cours des membres du Comité de contrôle et que M^{me} Smith engagerait des consultations sur la question. Il a également rappelé aux Parties que les candidatures devraient être soumises par écrit pendant les consultations qui auraient lieu à cet effet.
47. À la 9^e séance, le 12 décembre, le Président a fait savoir que le groupe de contact avait rédigé un projet de décision. À la même séance, la CMP, agissant sur proposition du Président¹³, a adopté la décision 4/CMP.4 intitulée «Comité de contrôle du respect des dispositions» (FCCC/KP/CMP/2008/11/Add.1).
48. À la même séance, le Président a présenté les résultats des consultations engagées par M^{me} Smith au sujet des élections aux chambres de la facilitation et de l'exécution du Comité de contrôle du respect des dispositions. Agissant sur proposition du Président, la CMP a élu en tant que membres de remplacement M. Kunihiro Shimada (Parties visées à l'annexe I) à la chambre de la facilitation et M. Mohamed Shareef (petits États insulaires en développement) à la chambre de l'exécution.

VIII. Rapport du Conseil du Fonds pour l'adaptation

(Point 8 de l'ordre du jour)

49. À sa 2^e séance, le 3 décembre, la CMP était saisie du document FCCC/KP/CMP/2008/2.
50. À l'invitation du Président, le Président du Conseil du Fonds pour l'adaptation, M. Richard Muyungi, a donné un aperçu du rapport du Conseil à la CMP¹⁴, rapport qui couvre les activités menées de mars à septembre 2008. Le rapport contient notamment des projets de documents qui doivent être approuvés par la CMP conformément à la décision 1/CMP.3.

¹³ FCCC/KP/CMP/2008/L.2.

¹⁴ FCCC/KP/CMP/2008/2.

51. Après la présentation du rapport par le Président du Conseil, des déclarations ont été faites par les représentants de 15 Parties, dont des représentants parlant au nom du Groupe africain, du Groupe des 77 et de la Chine, de la Communauté européenne et de ses États membres ainsi que de l'Alliance des petits États insulaires.

52. Le Président a déclaré que, pour prendre acte des travaux accomplis et indiquer dans quel sens poursuivre l'action engagée, il conviendrait que la CMP adopte une décision à sa quatrième session. Sur sa proposition, la CMP a décidé de constituer un groupe de contact sur ce point de l'ordre du jour, coprésidé par M. Karsten Sach (Allemagne) et M. Surya Sethi (Inde).

53. Le Président a rappelé aux Parties que la CMP aurait à élire à la session en cours plusieurs membres et membres suppléants du Conseil du Fonds pour l'adaptation. M^{me} Smith engagerait des consultations sur la question. Le Président a rappelé aux Parties que les candidatures devraient être soumises par écrit par les mandants qui ne l'avaient pas encore fait.

54. À la 9^e séance, le 12 décembre, le Président a fait savoir que le groupe de contact avait rédigé un projet de décision. À la même séance, la CMP, agissant sur proposition du Président¹⁵, a adopté la décision 1/CMP.4 intitulée «Fonds pour l'adaptation» (FCCC/KP/CMP/2008/11/Add.1).

55. À la même séance, le Président a annoncé le résultat des consultations engagées par M^{me} Smith au sujet des élections au Conseil du Fonds pour l'adaptation. Sur proposition du Président, la CMP a élu les membres et membres suppléants suivants:

Membres	Suppléants	
M. Jan Cedergren (remplaçant)		Europe occidentale et autres États
	M ^{me} Vanesa Alvarez Franco (remplaçante)	Parties visées à l'annexe I
	M. A. H. M. Mustain Billah (remplaçant)	Pays les moins avancés

IX. Amendement au Protocole de Kyoto intéressant la question des procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions

(Point 9 de l'ordre du jour)

56. La question avait été renvoyée au SBI pour examen.

57. À la 9^e séance, le 12 décembre, le Président a indiqué que le SBI avait recommandé que cette question soit inscrite à l'ordre du jour provisoire de sa trentième session. Sur proposition du Président, la CMP a pris note de cette recommandation du SBI.

¹⁵ FCCC/KP/CMP/2008/L.7.

X. Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto

(Point 10 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

58. La question avait été renvoyée au SBI pour examen.

59. À la 9^e séance, le 12 décembre, le Président a signalé que le SBI avait recommandé à la CMP d'adopter un ensemble de conclusions¹⁶. Sur proposition du Président, la CMP a adopté les conclusions ci-après.

2. Conclusions

60. La CMP a pris connaissance avec intérêt du quatrième rapport annuel de l'administrateur du relevé international des transactions (RIT)¹⁷, portant sur la période de novembre 2007 à octobre 2008. Elle a pris note avec satisfaction de la connexion établie entre le RIT et le Relevé communautaire indépendant des transactions (RCIT).

61. La CMP a félicité l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la Communauté européenne, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, le Liechtenstein, la Lituanie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède et l'Ukraine d'avoir mis en route avec succès les opérations de leur registre avec le RIT.

62. La CMP a pris note avec satisfaction de la délivrance d'unités de réduction certifiée des émissions (URCE) par le registre du MDP, du transfert d'URCE aux registres nationaux et de l'échange d'URCE, d'unités de quantité attribuée (UQA) et d'unités de réduction des émissions (URE) entre registres nationaux.

63. La CMP a noté que le secrétariat avait achevé de connecter le système d'information du mécanisme d'application conjointe au RIT, ce qui avait permis d'enregistrer dans le RIT les premiers projets d'application conjointe relevant de la filière 1 et de convertir ensuite des UQA en URE pour ces projets.

64. La CMP s'est félicitée de l'achèvement des travaux entrepris par le groupe de travail constitué dans le cadre du Forum des administrateurs de systèmes de registres afin d'arrêter une procédure opérationnelle commune pour l'établissement de rapports d'évaluation indépendants. Cette procédure, établie comme suite à la décision 16/CP.10, facilitera l'examen annuel des registres nationaux prévu à l'article 8 du Protocole de Kyoto. La CMP s'est félicitée également de l'achèvement, par le groupe de travail du cadre électronique standard (CES) constitué dans le cadre du Forum des administrateurs de systèmes de registres, des travaux portant sur les spécifications du CES à utiliser pour communiquer des informations sur les unités prévues par le Protocole de Kyoto, conformément à la décision 14/CMP.1.

65. La CMP a reconnu l'importance des divers environnements d'essai du RIT et a prié l'administrateur du RIT de s'attacher, en collaboration avec les administrateurs de systèmes de registres, à optimiser les coûts de maintenance de ces environnements.

¹⁶ FCCC/SBI/2008/L.18.

¹⁷ FCCC/KP/CMP/2008/7.

66. La CMP a prié l'administrateur du RIT de poursuivre ses travaux sur le CES en collaboration avec les administrateurs de systèmes de registres, en prévoyant notamment deux cycles d'essais coordonnés en 2009, si nécessaire, pour permettre l'automatisation de la procédure de communication des données au moyen du CES par les Parties à la Convention qui sont également parties au Protocole de Kyoto et qui ont pris un engagement inscrit à l'annexe B de cet instrument (Parties visées à l'annexe B).

67. En ce qui concerne le paragraphe 7 de la décision 11/CMP.3, la CMP a reconnu qu'il n'y avait pas assez d'informations sur les transactions dans le RIT. Elle a prié l'administrateur du RIT de rassembler suffisamment d'informations et de les communiquer dans ses rapports annuels de 2009 et 2010.

68. La CMP a invité les Parties à la Convention qui sont également parties au Protocole de Kyoto à communiquer au secrétariat, pour le 23 mars 2009, leurs vues sur la démarche que le Secrétaire exécutif devrait suivre concernant les redevances d'utilisation du RIT à percevoir en vue d'assurer un financement suffisant et stable du relevé.

69. En ce qui concerne les paragraphes 16 et 17 de la décision 11/CMP.3, la CMP a prié le secrétariat de rassembler les vues mentionnées au paragraphe 68 ci-dessus dans un document de la série Misc que le SBI examinerait à sa trentième session.

70. La CMP a pris note avec satisfaction de l'exercice interactif organisé par l'administrateur du RIT pour expliquer comment le RIT fonctionnait avec les autres systèmes de registres et montrer que ce mode de fonctionnement était pleinement conforme aux décisions pertinentes et aux spécifications arrêtées pour le RIT, comme suite à la décision 12/CMP.1. Elle a prié l'administrateur du RIT d'organiser un deuxième exercice interactif, auquel participeraient le registre du MDP et des registres nationaux représentatifs, si possible, à la trentième session du SBI. En outre, ce deuxième exercice démontrerait, notamment, que le RIT est à même d'effectuer automatiquement les vérifications essentielles définies dans les normes techniques relatives à l'échange de données entre systèmes de registres.

71. La CMP a également pris note avec intérêt des renseignements concernant le fonctionnement effectif du RIT fournis dans le quatrième rapport annuel de son administrateur.

72. La CMP a prié l'administrateur du RIT de communiquer des renseignements sur les activités prévues pour l'avenir et sur les ressources que celles-ci nécessiteraient en vue d'assurer la mobilisation de moyens suffisants pour les mener à bien.

XI. Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention: notification et examen

(Point 11 de l'ordre du jour)

73. La question avait été renvoyée au SBI pour examen.

74. À la 9^e séance, le 12 décembre, le Président a fait savoir que le SBI avait adopté des conclusions au sujet de cette question¹⁸. Sur proposition du Président, la CMP a pris note de ces conclusions.

¹⁸ FCCC/SBI/2008/L.19.

XII. Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B du Protocole de Kyoto

(Point 12 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

75. La question avait été renvoyée au SBI pour examen.
76. À la 9^e séance, le 12 décembre, le Président a fait savoir que le SBI avait recommandé à la CMP des conclusions¹⁹ à adopter.
77. À la même séance, sur proposition du Président, la CMP a adopté les conclusions ci-après.

2. Conclusions

78. La CMP a examiné le premier rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B²⁰, rapport dans lequel sont présentés les résultats de l'examen initial prévu à l'article 8 du Protocole de Kyoto et les paramètres de comptabilisation enregistrés dans la base de données pour la compilation et la comptabilisation à l'issue de l'examen initial.
79. La CMP a pris acte du fait que les résultats de l'examen initial effectué au titre du Protocole de Kyoto montraient que les Parties visées à l'annexe B étaient à même de comptabiliser leurs émissions et la quantité qui leur était attribuée pour la première période d'engagement et de satisfaire aux conditions requises pour être admises à participer aux mécanismes de flexibilité prévus par le Protocole de Kyoto.
80. La CMP a noté qu'il était important d'assurer un accès en ligne aux données de compilation et de comptabilisation et a suggéré qu'à sa trentième session le SBSTA étudie les moyens de fournir un tel accès, notamment les questions techniques que cela pose et les incidences à prévoir sur le plan des ressources, dans le cadre de ses délibérations sur l'interface des données relatives aux gaz à effet de serre communiquées au titre de la Convention.
81. La CMP a demandé de nouveau au secrétariat, comme elle l'avait fait au paragraphe 4 de sa décision 13/CMP.1, de continuer à publier chaque année les rapports de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B, et de les adresser à la CMP, au Comité de contrôle du respect des dispositions et à chaque Partie concernée.

XIII. Deuxième examen du Protocole de Kyoto en application de son article 9

(Point 13 de l'ordre du jour)

82. À sa 2^e séance, le 3 décembre, la CMP était saisie des documents FCCC/KP/CMP/2008/6, FCCC/KP/CMP/2008/INF.1, FCCC/KP/CMP/2008/INF.2, FCCC/KP/CMP/2008/INF.3, FCCC/KP/CMP/2008/Misc.1 et Add.1, FCCC/KP/CMP/2008/Misc.2 et Add.1, FCCC/KP/CMP/2008/Misc.3, FCCC/SBI/2008/8 et Add.1 et FCCC/TP/2008/6.

¹⁹ FCCC/SBI/2008/L.16.

²⁰ FCCC/KP/CMP/2008/9/Rev.1 et Add.1.

83. Le Président a rappelé que le premier examen du Protocole de Kyoto, en application de son article 9, avait eu lieu à la deuxième session de la CMP. La CMP, par sa décision 7/CMP.2, avait décidé que le deuxième examen du Protocole de Kyoto aurait lieu à sa quatrième session. La portée et le contenu du deuxième examen avaient été déterminés à la troisième session de la CMP et présentés dans la décision 4/CMP.3.

84. Le Président a également rappelé que la CMP, par sa décision 4/CMP.3, avait prié le SBI d'entreprendre, à sa vingt-huitième session, des travaux préparatoires portant sur le deuxième examen. À l'invitation du Président, le Président du SBI a rendu compte des travaux de l'Organe sur cette question.

85. Notant qu'un bon résultat sur ce point de l'ordre du jour serait déterminant pour le succès de la session tout entière, le Président a invité les Parties à exprimer leurs vues. Des déclarations ont été faites par des représentants de 21 Parties, notamment des représentants parlant au nom de la Communauté européenne et de ses États membres²¹, du Groupe pour l'intégrité de l'environnement et du Groupe africain.

86. Sur proposition du Président, la CMP a décidé d'établir un groupe de contact sur ce point de l'ordre du jour, coprésidé par M. Adrian Macey (Nouvelle-Zélande) et M^{me} Ana Maria Kleymeyer (Argentine), pour poursuivre le débat sur cette question. Le Président a demandé au groupe de rédiger un projet de décision portant sur ce point, que la CMP pourrait étudier en vue de l'adopter. La CMP a prié le SBI de transmettre tout texte pertinent issu de ces discussions au groupe de contact s'occupant du deuxième examen du Protocole de Kyoto, comme indiqué ci-dessus, en vue de son inclusion dans le projet de décision, s'il y a lieu.

87. À la 9^e séance, le 12 décembre, le Président a fait savoir que le groupe de contact n'avait pas pu parvenir à un accord sur cette question, qui avait donc fait l'objet de ses consultations ministérielles, mais que celles-ci n'avaient pas abouti à un accord global. Sur proposition du Président, la CMP a rappelé les décisions 7/CMP.2 et 4/CMP.3 et a décidé qu'elle avait achevé le deuxième examen du Protocole de Kyoto en application de son article 9.

88. Après l'achèvement de l'examen de la question, la Colombie en a déploré l'issue et a exprimé l'espoir que les notions d'équité et de solidarité pourraient être prises en compte dans des négociations ultérieures afin d'aider les pays vulnérables par un appui financier accru en faveur de l'adaptation. Un certain nombre de Parties, dont les Maldives qui ont pris la parole au nom des pays les moins avancés, l'Afrique du Sud, le Costa Rica, le Brésil, l'Inde, le Gabon, le Pakistan et la Bolivie, ont souscrit à la déclaration de la Colombie et se sont déclarées déçues de constater qu'on n'avait pu aboutir à un accord visant à étendre la part des fonds à l'application conjointe et aux échanges de droits d'émission. Le Bélarus a déclaré que les procédures du Protocole de Kyoto devaient être actualisées en vue d'en accroître l'efficacité. La France a encouragé les Parties à faire avancer les discussions sur les mécanismes de flexibilité et à trouver des solutions pour financer les mesures d'adaptation. Le Président a remercié les Parties pour leurs déclarations et a engagé les Parties à accomplir de réels progrès sur cette importante question durant les négociations qui se dérouleraient en 2009.

XIV. Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto

(Point 14 de l'ordre du jour)

89. La question avait été renvoyée au SBI pour examen.

²¹ La position exprimée dans cette déclaration était soutenue par l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine.

90. À la 9^e séance, le 12 décembre, la CMP, agissant sur une recommandation du SBI²², a adopté la décision 6/CMP.4 intitulée «Renforcement des capacités dans les pays en développement au titre du Protocole de Kyoto» (FCCC/KP/CMP/2008/11/Add.1).

XV. Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto

(Point 15 de l'ordre du jour)

91. La question avait été renvoyée au SBI pour examen.

92. À la 9^e séance, le 12 décembre, la CMP, sur proposition du Président, a pris note des conclusions adoptées par le SBI au sujet de ce point de l'ordre du jour²³.

XVI. Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto

(Point 16 de l'ordre du jour)

93. La question avait été renvoyée au SBSTA pour examen.

94. À la 9^e séance, le 12 décembre, la CMP, agissant sur proposition du Président, a pris note des conclusions adoptées par le SBSTA au sujet de ce point de l'ordre du jour²⁴.

XVII. Questions administratives, financières et institutionnelles

(Point 17 de l'ordre du jour)

États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2006-2007

(Point 17 a) de l'ordre du jour)

Exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009

(Point 17 b) de l'ordre du jour)

95. Ces deux questions avaient été renvoyées au SBI pour examen.

96. À la 9^e séance, le 12 décembre, la CMP, agissant sur une recommandation du SBI²⁵, a adopté la décision 8/CMP.4 intitulée «Questions administratives, financières et institutionnelles» (FCCC/KP/CMP/2008/11/Add.1).

²² FCCC/SBI/2008/L.8/Add.1.

²³ FCCC/SBI/2008/L.27.

²⁴ FCCC/SBSTA/2008/L.24.

²⁵ FCCC/SBI/2008/L.8/Add.1.

**XVIII. Autres questions renvoyées par les organes subsidiaires
à la Conférence des Parties agissant comme réunion
des Parties au Protocole de Kyoto**

(Point 18 de l'ordre du jour)

97. La CMP n'a examiné aucune autre question au titre de ce point de l'ordre du jour.

XIX. Réunion de haut niveau

(Point 19 de l'ordre du jour)

98. La réunion de haut niveau commune à la quatorzième session de la Conférence des Parties et à la quatrième session de la CMP a été ouverte par le Président de la Conférence des Parties et de la CMP à la 2^e séance de la Conférence des Parties et à la 4^e séance de la CMP, le 11 décembre.

A. Déclarations des chefs d'État ou de gouvernement

99. Pendant la réunion de haut niveau, des déclarations ont été faites par les personnalités suivantes:

Président de la Pologne	M. Lech Kaczyński
Président du Guyana	M. Bharrat Jagdeo
Premier Ministre de Tuvalu	M. Apisai Ielemia
Premier Ministre de la Suède	M. Fredrik Reinfeldt

B. Déclarations de hauts responsables de l'Organisation des Nations Unies

100. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. BAN Ki-moon, a fait une déclaration durant la réunion de haut niveau. Le Secrétaire exécutif de la Convention a également fait une déclaration.

**C. Déclarations de hauts responsables politiques, de ministres
et autres chefs de délégation**

101. Au cours de la réunion de haut niveau, le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'économie de la Pologne, M. Waldemar Pawlak, a fait une déclaration. À la 3^e séance de la Conférence des Parties et à la 5^e séance de la CMP, le 11 décembre, ainsi qu'aux trois séances suivantes des deux organes, des déclarations nationales ont été prononcées par 121 ministres et autres chefs de délégation (pour la liste des orateurs, voir l'annexe II).

**XX. Déclarations des organisations admises
en qualité d'observateurs**

(Point 20 de l'ordre du jour)

102. À la 6^e séance de la Conférence des Parties et à la 8^e séance de la CMP, le 12 décembre, des déclarations ont été faites par les représentants d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales et d'autres organisations (pour la liste de ces organisations, voir l'annexe III).

XXI. Questions diverses

(Point 21 de l'ordre du jour)

103. À la 9^e séance, le 12 décembre, la CMP, agissant sur une recommandation du SBI²⁶, a adopté la décision 7/CMP.4 intitulée «Privilèges et immunités à accorder aux personnes siégeant dans les organes constitués au titre du Protocole de Kyoto» (FCCC/KP/CMP/2008/11/Add.1).

XXII. Clôture de la session

(Point 22 de l'ordre du jour)

A. Adoption du rapport de la quatrième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto

(Point 22 a) de l'ordre du jour)

104. À sa 9^e séance, le 12 décembre, la CMP a examiné le projet de rapport de sa quatrième session²⁷ et l'a adopté, en autorisant le Rapporteur à le terminer, selon les indications du Président et avec le concours du secrétariat. À la même séance, la République tchèque a pris la parole au nom de l'Union européenne (UE) en annonçant un plan d'action de l'UE visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et en préconisant un esprit de solidarité dans les négociations ultérieures.

B. Remerciements au pays hôte

105. À la 9^e séance, le 12 décembre, la CMP, sur proposition du Président, a présenté un projet de résolution intitulé «Expression de gratitude au Gouvernement de la République de Pologne et aux habitants de la ville de Poznan»²⁸. À la même séance, la CMP a adopté la résolution 1/CMP.4 (FCCC/KP/CMP/2008/11/Add.1).

C. Clôture de la session

(Point 22 b) de l'ordre du jour)

106. Dans ses observations finales²⁹, le Président a déclaré que la conférence avait produit des résultats satisfaisants après deux semaines de travail acharné. Les gouvernements avaient réagi à la crise financière actuelle et au ralentissement de l'activité économique en faisant clairement savoir que ces événements ne devaient pas justifier l'inaction face à une crise climatique encore plus grave. La conférence fournissait des orientations précises sur les négociations à mener en 2009 pour le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto et le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention, et elle avait également réussi à faire passer les négociations à la vitesse supérieure. Le Président a souligné que des dispositions notables avaient été prises pour aider les pays en développement, en particulier grâce au règlement de la question de la situation juridique du Fonds pour l'adaptation qui pourrait désormais recevoir des projets susceptibles de contribuer à protéger les pays les plus vulnérables. Le Président a aussi pris note de la décision d'adopter le programme stratégique de Poznan concernant le transfert de technologies, qui devait

²⁶ FCCC/SBI/2008/L.20/Add.1.

²⁷ FCCC/KP/CMP/2008/L.1.

²⁸ FCCC/CP/2008/L.3-FCCC/KP/CMP/2008/L.3.

²⁹ Le Président a formulé ses observations finales à la clôture de la quatrième session de la CMP. Comme elles intéressent à la fois la Conférence des Parties et la CMP, elles figurent dans les rapports des deux organes.

accroître le volume des investissements pour transférer des techniques d'atténuation et d'adaptation vers les pays en développement. Il a déclaré que la conférence constituait un important jalon en vue d'aboutir d'un commun accord à un résultat à Copenhague, s'est félicité des efforts et de l'esprit de coopération manifestés à cette occasion par les Parties et a fait valoir que la voie à suivre pour faire face l'an prochain à la crise du climat passait par une solidarité internationale dans ce domaine.

107. Le Président a ensuite déclaré close la quatrième session de la CMP.

Annexe I

**Parties à la Convention, États dotés du statut d'observateur et organismes
des Nations Unies qui ont participé à la quatrième session de
la Conférence des Parties agissant comme réunion
des Parties au Protocole de Kyoto**

A. Parties au Protocole de Kyoto

Afrique du Sud	Djibouti	Jamaïque
Albanie	Dominique	Japon
Algérie	Égypte	Jordanie
Allemagne	El Salvador	Kenya
Angola	Émirats arabes unis	Kirghizistan
Antigua-et-Barbuda	Équateur	Kiribati
Arabie saoudite	Érythrée	Koweït
Argentine	Espagne	Lesotho
Arménie	Estonie	Lettonie
Australie	Éthiopie	Liban
Autriche	ex-République yougoslave de Macédoine	Libéria
Azerbaïdjan	Fédération de Russie	Liechtenstein
Bahamas	Fidji	Lituanie
Bangladesh	Finlande	Luxembourg
Barbade	France	Madagascar
Bélarus	Gabon	Malaisie
Belgique	Gambie	Malawi
Belize	Géorgie	Maldives
Bénin	Ghana	Mali
Bhoutan	Grèce	Malte
Bolivie	Grenade	Maroc
Bosnie-Herzégovine	Guatemala	Maurice
Botswana	Guinée	Mauritanie
Brésil	Guinée équatoriale	Mexique
Bulgarie	Guinée-Bissau	Micronésie (États fédérés de)
Burkina Faso	Guyana	Monaco
Cambodge	Haïti	Mongolie
Cameroun	Honduras	Monténégro
Canada	Hongrie	Mozambique
Cap-Vert	Îles Cook	Myanmar
Chili	Îles Marshall	Namibie
Chine	Îles Salomon	Nauru
Chypre	Inde	Népal
Colombie	Indonésie	Nicaragua
Communauté européenne	Iran (République islamique d')	Niger
Comores	Irlande	Nigéria
Congo	Islande	Nioué
Costa Rica	Israël	Norvège
Côte d'Ivoire	Italie	Nouvelle-Zélande
Croatie	Jamahiriya arabe libyenne	Oman
Cuba		Ouganda
Danemark		Ouzbékistan

Pakistan	République-Unie de	Suède
Palaos	Tanzanie	Suisse
Panama	Roumanie	Suriname
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Royaume-Uni	Swaziland
Paraguay	de Grande-Bretagne	Tadjikistan
Pays-Bas	et d'Irlande du Nord	Thaïlande
Pérou	Rwanda	Timor-Leste
Philippines	Sainte-Lucie	Togo
Pologne	Saint-Kitts-et-Nevis	Tonga
Portugal	Saint-Vincent-et-les	Trinité-et-Tobago
Qatar	Grenadines	Tunisie
République arabe syrienne	Samoa	Turkménistan
République centrafricaine	Sao Tomé-et-Principe	Tuvalu
République de Corée	Sénégal	Ukraine
République de Moldova	Serbie	Uruguay
République démocratique	Seychelles	Vanuatu
du Congo	Sierra Leone	Venezuela (République
République démocratique	Singapour	bolivarienne du)
populaire lao	Slovaquie	Viet Nam
République dominicaine	Slovénie	Yémen
République tchèque	Soudan	Zambie
	Sri Lanka	

B. États dotés du statut d'observateur

Afghanistan	Saint-Marin
Brunéi Darussalam	Saint-Siège
États-Unis d'Amérique	Tchad
Iraq	Turquie
Kazakhstan	Zimbabwe

C. Organismes et programmes des Nations Unies

Centre des Nations Unies pour le développement régional
 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
 Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'ONU
 Commission économique pour l'Europe de l'ONU
 Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique de l'ONU
 Département des affaires économiques et sociales de l'ONU
 Fonds des Nations Unies pour la population
 Fonds des Nations Unies pour l'enfance
 Forum des Nations Unies sur les forêts
 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
 Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
 Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
 Organisation des Nations Unies
 Programme alimentaire mondial
 Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
 Programme des Nations Unies pour le développement
 Programme des Nations Unies pour l'environnement
 Programme des Nations Unies pour les établissements humains
 Stratégie internationale de prévention des catastrophes
 Université des Nations Unies

D. Secrétariats de convention

Convention sur la diversité biologique

Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et Protocole de Montréal

Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal

E. Institutions spécialisées des Nations Unies

Banque mondiale/Société financière internationale

Fonds international de développement agricole

Fonds pour l'environnement mondial

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Organisation de l'aviation civile internationale

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Organisation internationale du Travail

Organisation maritime internationale

Organisation météorologique mondiale

Organisation mondiale de la santé

Organisation mondiale du tourisme

Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Union internationale des télécommunications

F. Organisations apparentées du système des Nations Unies

Agence internationale de l'énergie atomique

Organisation mondiale du commerce

Annexe II

Liste des représentants qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 8 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties et du point 19 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto

[ANGLAIS/ESPAGNOL/FRANÇAIS SEULEMENT]

A. Parties**Afrique du Sud**

H.E. Mr. Marthinus Van Schalkwyk
Minister of Environmental Affairs and Tourism

Albanie

H.E. Mr. Taulant Bino
Deputy Minister of Environment, Forests and Water Administration

Algérie (*parlant au nom du Groupe des États africains*)

H.E. Mr. Abdelaziz Lahiouel
Ambassador of Algeria to the Republic of Poland

Allemagne

H.E. Mr. Sigmar Gabriel
Federal Minister for the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety

Angola

H.E. Ms. Maria de Fatima Jardim
Minister of Environment

Antigua-et-Barbuda (*parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine*)

H.E. Mr. John Ashe
Ambassador/Permanent Representative of Antigua and Barbuda to the United Nations, New York

Arabie saoudite

H.E. Mr. Ali Bin Ibrahim Al-Naimi
Minister of Petroleum and Mineral Resources

Australie (*parlant au nom du Groupe composite*)

H.E. Ms. Penny Wong
Minister for Climate Change and Water

Autriche

H.E. Mr. Nikolaus Berlakovich
Federal Minister of Agriculture, Forestry, Environment and Water Management

Bangladesh

H.E. Mr. Raja Devasish Roy
State Minister for Environment
Ministry of Environment and Forests

Barbade

H.E. Mr. Denis Lowe
Minister of Environment, Water Resources and Drainage

Bélarus

Mr. Aleksandr Apatsky
First Deputy Minister
Ministry of Natural Resources and Environmental Protection

Belgique

S. E. M. Paul Magnette
Ministre du climat et de l'énergie

Bhoutan

H.E. Mr. Nado Rinchhen
Deputy Minister, National Environment Commission

Bolivie

S. E. M. John Vargas Vega
Viceministerio de Planificación Territorial y Medio Ambiente

Bosnie-Herzégovine

H.E. Mr. Zoran Skenderija
Ambassador of Bosnia and Herzegovina to the Republic of Poland

Brésil

H.E. Mr. Carlos Minc
Minister of the Environment

Burkina Faso

Mr. Alain Edouard Traore
Secrétaire-Général, Ministère de
l'Environnement et du Cadre de Vie

Cameroun

S. E. M. Pierre Hele
Ministre de l'environnement et de la protection
de la nature

Canada

S. E. M. Jim Prentice
Ministre de l'environnement

Cap-Vert

H.E. Mr. Jorge Tolentino Araujo
Ambassador of Cape Verde to the Federal
Republic of Germany

Chili

H.E. Ms. Ana Lya Uriarte
Minister, National Commission for the
Environment

Chine

H.E. Mr. Zhenhua Xie
Vice Chairman and Minister, National
Development and Reform Commission

Colombie

H.E. Mr. Juan Lozano Ramírez
Minister for Environment, Housing and
Territorial Development

Communauté européenne

S. E. M. Stavros Dimas
Commissaire à l'environnement

Congo

S. E. M. Okombi Salissa Andre
Ministre du Tourisme et de l'Environnement

Costa Rica

H.E. Mr. Roberto Dobles
Minister of Environment, Energy and
Telecommunications

Croatie

Mr. Nikola Ružinski
State Secretary, Ministry of Environmental
Protection, Physical Planning and Construction

Cuba

Sr. Orlando Rey Santos
Director de Medio Ambiente
Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio
Ambiente

Danemark

H.E. Ms. Connie Hedegaard
Minister of Climate and Energy

Égypte

H.E. Mr. Maged George Ellias Ghatas
Minister for Environmental Affairs

El Salvador

H.E. Mr. Carlos Jose Guerrero Contreras
Minister of Environment and Natural Resources

Émirats arabes unis

H.E. Mr. Rashed Ahmed Ben Fahad
Minister of Environment and Water

Équateur

H.E. Ms. Marcela Aguiñaga
Minister of Environment

Espagne

H.E. Ms. Elena Espinosa
Minister of Environment, Rural and Marine
Affairs

États-Unis d'Amérique

H.E. Ms. Paula Dobriansky
Under Secretary, Democracy and Global Affairs,
US Department of State

Ex-République yougoslave de Macédoine

H.E. Mr. Nexhati Jakupi
Minister of Environment and Physical Planning

Fédération de Russie

H.E. Mr. Stanislav Anatolievich Ananiev
Deputy Minister of Natural Resources and the
Environment

Finlande

H.E. Ms. Paula Lehtomäki
Minister of the Environment

France (*parlant au nom de l'Union européenne*)

S. E. M^{me} Nathalie Kosciusko-Morizet
Ministre d'État, Ministère de l'écologie, du
développement durable et de l'aménagement du
territoire

Gabon

H.E. Ms. Georgette Koko
Deputy Prime Minister, Minister of
Environment

Grèce

Mr. Evangelos Baltas
Secretary General
Hellenic Ministry of Environment, Physical
Planning and Public Works

Grenade (*parlant au nom de l'Alliance des
petits États insulaires*)

H.E. Mr. Sylvester Quarless
Minister of State, Ministry of the Environment

Guatemala

H.E. Mr. Luis Alberto Ferraté Felice
Minister of Environment and Natural Resources

Guinée

H.E. Mr. Papa Koly Kourouma
Minister of Sustainable Development and
Environment

Honduras (*parlant au nom du Président par
intérim (Honduras) de la Commission
centraméricaine de l'environnement et du
développement*)

H.E. Mr. Carlos José Guerrero Contreras
Minister of Environment and Natural Resources
of El Salvador

Îles Cook

H.E. Mr. Kete Ioane
Minister for the Environment

Îles Salomon

Mr. Rence Sore
Permanent Secretary
Ministry of Environment, Conservation and
Meteorology

Inde

H.E. Mr. Vijai Sharma
Vice-Minister
Ministry of Environment and Forests

Indonésie

H.E. Mr. Rachmat Witoelar
State Minister for the Environment

Iran (République islamique d')

H.E. Mr. Hassan Asilian
Deputy Head/Deputy Minister of the
Department of the Environment

Irlande

H.E. Mr. John Gormley
Minister for the Environment, Heritage and
Local Government

Islande

H.E. Ms. Thorunn Sveinbjarnardottir
Minister for the Environment

Israël

H.E. Mr. David Peleg
Ambassador of Israel in Warsaw

Italie

H.E. Ms. Stefania Prestigiacomo
Minister for Environment, Land and Sea

Jamaïque

Mr. Aundré C. Franklin
Parliamentary Secretary, Ministry of Health

Japon

H.E. Mr. Tetsuo Saito
Minister of the Environment

Jordanie

H.E. Mr. Faris Mohamad Al-Junaidi
Deputy Minister of Environment

Kazakhstan

Ms. Galiya Karibzhanova
Head of Administration of International
Cooperation
Ministry of Environmental Protection

Kirghizistan

H.E. Ms. Jiparkul Bekkulova
Deputy Minister
State Agency for Environment Protection and
Forestry

Lesotho

H.E. Mr. Makase Nyaphisi
Ambassador of the Kingdom of Lesotho to the
Republic of Poland

Lettonie

H.E. Mr. Raimonds Vejonis
Minister of Environment

Libéria

Mr. Ben Turtur Donnie
Executive Director
Environmental Protection Agency of Liberia

Madagascar

H.E. Mr. Harison Edmond Randriarimanana
Minister of the Environment, Forests and
Tourism

Malaisie

H.E. Mr. Douglas Uggah Embas
Minister of Natural Resources and Environment

Malawi

H.E. Mr. Rashid Gaffar
Deputy Minister, Ministry of Lands and Natural
Resources

Maldives (*parlant au nom des pays les moins
avancés*)

H.E. Mr. Mohamed Shareef
Deputy Minister of Housing, Transport and
Environment

Mali

H.E. Mr. AG Alhassane Aghatam
Minister of Environment and Sanitation

Malte

H.E. Mr. George Pullicino
Minister for Resources and Rural Affairs

Maroc

M. Jamal Mahfoud
Secrétaire général, Secrétaire d'État chargé de
l'eau et de l'environnement

Maurice

H.E. Mr. Lormus Bundhoo
Minister of Environment and National
Development Unit

Mexique

H.E. Mr. Juan Rafael Elvira
Minister for Environment and Natural Resources

Micronésie (États fédérés de)

H.E. Mr. Alik Alik
Vice-President

Mongolie

H.E. Mr. Baldan Enkhmandakh
Vice-Minister for Foreign Affairs and Trade
Special Envoy of the President on Climate
Change

Monténégro

H.E. Mr. Sinisa Stankovic
Deputy Minister of Tourism and Environment

Mozambique

H.E. Ms. Alcinda Antonio De Abreu
Minister for Coordination of Environmental
Affairs

Namibie

H.E. Ms. Netumbo Nandi-Ndaitwah
Minister of Environment and Tourism

Népal

H.E. Mr. Ganesh Shah
Minister of Environment, Science and
Technology

Nicaragua

S. E. Sr. Roberto Araquistain Cisneros
Viceministro, Ministerio del Ambiente y los
Recursos Naturales

Nigéria

H.E. Mr. Chuka Odom
Federal Minister of Environment, Housing and
Urban Development

Norvège

H.E. Mr. Erik Solheim
Minister of the Environment

Nouvelle-Zélande

H.E. Mr. Timothy Groser
Minister of Trade, Associate Minister for
Climate Change (International Negotiations)

Ouganda

H.E. Ms. Jesca Eriyo
Minister of State
Ministry of Water and Environment

Pakistan

H.E. Mr. Hameed Ullah Jan Afridi
Federal Minister for Environment

Panama

H.E. Ms. Ligia Castro de Doens
Minister of State/General Administrator,
National Environmental Authority

Papouasie-Nouvelle-Guinée

H.E. Mr. Robert G. Aisi
Ambassador/Permanent Representative of Papua
New Guinea to the United Nations, New York

Pays-Bas

H.E. Ms. Jacqueline Cramer
Minister of Environment and Spatial Planning

Pérou

H.E. Mr. Antonio Brack Egg
Minister of Environment

Philippines

H.E. Mr. Heherson T. Alvarez
Minister/Presidential Adviser on Climate
Change
Office of the President

Pologne

Mr. Janusz Zaleski
Under-Secretary of State
Ministry of Environment

Portugal

H.E. Mr. Francisco N. Correia
Minister for the Environment

République de Corée

H.E. Mr. Maanee Lee
Minister of Environment

République démocratique du Congo

S. E. M. Jose E.B. Endundo
Ministre de l'environnement, conservation de la
nature et tourisme

République démocratique populaire lao

H.E. Ms. Khempheng Pholsena
Minister to the Prime Minister's Office
Head of Water Resources and Environment
Administration

République dominicaine

Mr. Omar Ramirez Tejada
Secretary of State, Advisor on Climate Change
and CDM

République tchèque

H.E. Mr. Martin Bursik
Deputy Prime Minister and Minister of the
Environment

République-Unie de Tanzanie

Mr. Mbarak Abdulwakil
Deputy Permanent Secretary
Vice President's Office

**Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
d'Irlande du Nord**

H.E. Mr. Ed Miliband
Secretary of State of the Department of Energy
and Climate Change

Samoa

H.E. Mr. Faumuina Tiatia Liuga
Minister of Natural Resources and Environment

Sénégal

S. E. M. Djibo Leyti Ka
Ministre d'État, Ministère de l'environnement,
de la protection de la nature, des bassins de
rétention et lacs artificiels

Serbie

H.E. Mr. Oliver Dulić
Minister of Environment and Spatial Planning

Seychelles

H.E. Mr. Ronald Jumeau
Ambassador/Permanent Representative of the
Republic of Seychelles to the United Nations,
New York

Slovénie

H.E. Mr. Karl Erjavec
Minister of the Environment and Spatial
Planning

Soudan

Mr. Saadeldin Ibrahim Mohammed Izzeldin
Secretary General
Higher Council for Environment and Natural
Resources

Sri Lanka

H.E. Mr. Patali Champika Ranawaka
Minister of Environment and Natural Resources

Suède

H.E. Mr. Andreas Carlgren
Minister for the Environment

Suisse

S. E. M. Moritz Leuenberger
Conseiller fédéral, Chef du Département fédéral
de l'environnement, des transports, de l'énergie
et de la communication

Suriname

H.E. Ms. Joyce D. Amarello-Williams
Minister of Labour, Technological Development
and Environment

Tchad

H.E. Mr. Ali Souleyman Dabye
Minister of Environment

Thaïlande

Ms. Nisakorn Kositratna
Deputy Permanent Secretary, Ministry of
Natural Resources and Environment

Timor-Leste

H.E. Mr. João Mendes Gonsalves
Minister of Economy and Development

Togo

S. E. M. Kossivi Ayikoe
Ministre de l'Environnement et des Ressources
Forestières

Tunisie

S. E. M. Nadhir Hamada
Ministre de l'environnement et du
développement durable

Turquie

Mr. Hasan Zuhuri Sarikaya
Under-Secretary, Ministry of Environment and
Forestry

Ukraine

H.E. Mr. Heorhiy Filipchuk
Minister of Environmental Protection

Uruguay

H.E. Mr. Carlos Colacce
Minister of Environment

Venezuela (République bolivarienne du)

Ms. Ilenia Medina
Director General, Department of Cooperation
Economic and International Trade
Ministry of Foreign Affairs

Viet Nam

H.E. Mr. Nguyen Thien Nhan
Deputy Prime Minister

Zimbabwe

Ms. Margaret Sangarwe
Permanent Secretary
Ministry of Environment and Tourism

B. États dotés du statut d'observateur

Saint-Siège

Reverend Ionut Paul Strejac
Secretary of the Apostolic Nunciatura in Poland of the Holy See

Annexe III

Liste des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 8 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties et du point 19 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto

A. Organisations intergouvernementales

Commission permanente du Pacifique Sud
Institut international du froid
Organisation internationale de la francophonie
Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole
Union mondiale pour la conservation de la nature-UICN

B. Organisations non gouvernementales

Académie polonaise des sciences, Poznan (parlant au nom des organismes de recherche et d'organisations indépendantes)
Amis de la Terre international
Archevêque de Suède (parlant au nom du Conseil œcuménique des Églises)
Black Sea Women's Club, avec Life e.V. (parlant au nom du groupe de travail des femmes)
Congress of South African Trade Unions et Confédération syndicale internationale (parlant au nom des syndicats)
Direction du développement durable Électricité de France (parlant au nom des entreprises et de l'industrie au niveau international)
Fédération internationale des producteurs agricoles (parlant au nom des agriculteurs dans le monde)
Greenpeace, Réseau Action Climat Canada, Nature and Youth Denmark et Indian Youth Climate Network (parlant au nom de la jeunesse mondiale)
ICLEI – Local Governments for Sustainability
Ministère québécois du développement durable, de l'environnement et des parcs (parlant au nom des dirigeants d'États et de régions chargés de la question du climat)
Oxfam (parlant au nom des organisations non gouvernementales œuvrant pour l'environnement)
Réseau Afrique Climat
Réseau pour l'environnement autochtone (parlant au nom de l'International Forum of Indigenous Peoples)
Women's and Environment Development Organization

Annexe IV

**Calendrier des réunions des organes créés en application
de la Convention, pour la période 2009-2013**

- Première série de sessions en 2009: du 1^{er} au 12 juin
- Seconde série de sessions en 2009: du 7 au 18 décembre
- Première série de sessions en 2010: du 31 mai au 11 juin
- Seconde série de sessions en 2010: du 8 au 19 novembre
- Première série de sessions en 2011: du 6 au 17 juin
- Seconde série de sessions en 2011: du 28 novembre au 9 décembre
- Première série de sessions en 2012: du 14 au 25 mai
- Seconde série de sessions en 2012: du 26 novembre au 7 décembre
- Première série de sessions en 2013: du 3 au 14 juin
- Seconde série de sessions en 2013: du 11 au 22 novembre

Annexe V**Documents dont la Conférence des Parties agissant comme
réunion des Parties au Protocole de Kyoto était saisie
à sa quatrième session**

FCCC/KP/CMP/2008/1	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/KP/CMP/2008/2	Rapport du Conseil du Fonds pour l'adaptation. Note du Président du Conseil du Fonds pour l'adaptation
FCCC/KP/CMP/2008/3 (Part I)	Rapport annuel du Comité de supervision de l'application conjointe à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto. Note du secrétariat. Partie I
FCCC/KP/CMP/2008/3 (Part II)	Annual report of the Joint Implementation Supervisory Committee to the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Kyoto Protocol. Note by the secretariat. Part II. Joint implementation plan 2008-2009 (version 02)
FCCC/KP/CMP/2008/4	Rapport annuel du Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto
FCCC/KP/CMP/2008/5	Rapport annuel du Comité de contrôle du respect des dispositions à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto
FCCC/KP/CMP/2008/6	Rapport sur l'atelier d'avant-session consacré aux préparatifs du deuxième examen du Protocole de Kyoto en application de son article 9. Note du secrétariat
FCCC/KP/CMP/2008/7	Rapport annuel de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto. Note du secrétariat
FCCC/CP/2008/4- FCCC/KP/CMP/2008/8	Rapport sur la vérification des pouvoirs. Rapport du Bureau
FCCC/KP/CMP/2008/9/Rev.1	Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B du Protocole de Kyoto. Note révisée du secrétariat
FCCC/KP/CMP/2008/9/Add.1	Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B du Protocole de Kyoto. Note du secrétariat. Additif. Données de compilation et de comptabilisation par Partie

FCCC/KP/CMP/2008/10	Privilèges et immunités à accorder aux personnes siégeant dans les organes constitués au titre du Protocole de Kyoto: mise en œuvre de la décision 9/CMP.2. Note du secrétariat
FCCC/KP/CMP/2008/INF.1	Information on the work of the Ad Hoc Working Group on Further Commitments for Annex I Parties under the Kyoto Protocol in accordance with decision 4/CMP.3, paragraph 10. Note by the secretariat
FCCC/KP/CMP/2008/INF.2	Compilation and analysis of available information on ways and means to enhance equitable regional and subregional distribution of projects under the clean development mechanism. Note by the secretariat
FCCC/KP/CMP/2008/INF.3	Compilation and analysis of available information on the scope, effectiveness and functioning of the flexibility mechanisms under the Kyoto Protocol. Note by the secretariat
FCCC/KP/CMP/2008/INF.4	Synthesis of views from Parties on ways and means to enhance equitable regional and subregional distribution of projects under the clean development mechanism, and on how the current institutional arrangements, governance, rules and procedures of the clean development mechanism and joint implementation may be improved in the first commitment period in order to enhance the functioning and effectiveness of these mechanisms. Note by the secretariat
FCCC/KP/CMP/2008/Misc.1 et Add.1	Views from Parties on extending the share of proceeds to assist in meeting the costs of adaptation to joint implementation and emissions trading. Submissions from Parties
FCCC/KP/CMP/2008/Misc.2 et Add.1	Views from Parties on how the current institutional arrangements, governance, rules and procedures of the clean development mechanism and joint implementation may be improved in the first commitment period in order to enhance their functioning and effectiveness. Submissions from Parties
FCCC/KP/CMP/2008/Misc.3	Views from Parties on ways and means to enhance equitable regional and sub-regional distribution of projects under the clean development mechanism. Submissions from Parties
FCCC/KP/CMP/2008/L.1	Projet de rapport de la quatrième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto
FCCC/KP/CMP/2008/L.2	Rapport du Comité de contrôle du respect des dispositions. Proposition du Président

FCCC/CP/2008/L.3- FCCC/KP/CMP/2008/L.3	Expression de gratitude au Gouvernement de la République de Pologne et aux habitants de la ville de Poznan. Projet de résolution présenté par le Danemark
FCCC/KP/CMP/2008/L.4	Directives concernant l'application de l'article 6 du Protocole de Kyoto. Proposition du Président
FCCC/KP/CMP/2008/L.5	Avancement des travaux du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto. Proposition présentée par le Président
FCCC/KP/CMP/2008/L.6	Nouvelles directives concernant le mécanisme pour un développement propre. Proposition du Président
FCCC/KP/CMP/2008/L.7	Rapport du Conseil du Fonds pour l'adaptation. Proposition du Président
FCCC/KP/CMP/2008/CRP.1	Submission by the Government of Tuvalu with respect to conveying legal personality and authority to sell certified emission reductions (CERs) upon the Adaptation Fund Board
FCCC/SBSTA/2008/6	Rapport de la vingt-huitième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, tenue à Bonn du 4 au 13 juin 2008
FCCC/SBSTA/2008/7	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/SBSTA/2008/L.14	Projet de rapport de la vingt-neuvième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
FCCC/SBSTA/2008/L.24	Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto. Projet de conclusion proposé par la Présidente
FCCC/SBI/2008/8	Rapport de la vingt-huitième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, tenue à Bonn du 4 au 13 juin 2008
FCCC/SBI/2008/8/Add. 1	Rapport de la vingt-huitième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, tenue à Bonn du 4 au 13 juin 2008. Additif. Projets de décision soumis à la Conférence des Parties et à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto pour adoption
FCCC/SBI/2008/9	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/SBI/2008/L.15	Projet de rapport de la vingt-neuvième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre
FCCC/SBI/2008/L.16	Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B du Protocole de Kyoto. Projet de conclusions proposé par le Président

- FCCC/SBI/2008/L.17/Add.2/Rev.1 Questions administratives, financières et institutionnelles. Projet de conclusions proposé par le Président. Additif
- FCCC/SBI/2008/L.18 Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto. Projet de conclusions proposé par le Président
- FCCC/SBI/2008/L.19 Notification et examen des informations communiquées par les Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont aussi parties au Protocole de Kyoto. Projet de conclusions proposé par le Président
- FCCC/SBI/2008/L.20/Add.1 Privilèges et immunités à accorder aux personnes siégeant dans les organes constitués au titre du Protocole de Kyoto. Projet de conclusions proposé par le Président. Additif
- FCCC/SBI/2008/L.27 Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto. Projet de conclusions proposé par le Président
- FCCC/KP/AWG/2008/2 Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur les travaux de la première partie de sa cinquième session, tenue à Bangkok du 31 mars au 4 avril 2008
- FCCC/KP/AWG/2008/3 Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur la reprise de sa cinquième session, tenue à Bonn du 2 au 12 juin 2008
- FCCC/KP/AWG/2008/5 Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur la première partie de sa sixième session, tenue à Accra du 21 au 27 août 2008
- FCCC/KP/AWG/2008/6 Ordre du jour annoté. Note du Secrétaire exécutif
- FCCC/TP/2008/6 Funding adaptation in developing countries: extending the share of proceeds used to assist in meeting the costs of adaptation; and options related to assigned amount units of Parties included in Annex I to the Convention. Technical paper
